

**JEUDI 26 JUIN  
2025**

**de 9h00 à 16h30  
À VALENCE  
Salle Maurice Pic**

**Les bons  
réflexes**

**JOURNÉE ANNUELLE**

**LA TRANSPARENCE  
AUGMENTE-T-ELLE  
LA CONFIANCE ?**

**DANS LE DOMAINE DES RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS**

# Les enseignements tirés de l'accident de Rouen

**Guillaume POMARET**

*Chef du pôle risques accidentels  
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes*

La transparence augmente-t-elle la confiance ?



# Contexte

Le 26 septembre 2019, incendie sur les sites Lubrizol et Normandie Logistique.

REX : Développement rapide de l'incendie sur une surface importante (> 3ha) :

- Surface et alimentation de la nappe enflammée, accès rétention déportée ;
- Proximité entre stockages, y compris stockage d'entreprises voisines ;
- Incendie hors stratégie incendie/scénario POI (donc manque d'émulseurs) ;
- Insuffisance des dispositifs de détection sur le stockage extérieur ;
- Interrogation sur le niveau de sécurité des entrepôts anciens ;

Difficultés dans la gestion de crise :

- Accès à l'état de connaissance des matières stockées ;
- Information sur les polluants émis à l'atmosphère.

La transparence augmente-t-elle la confiance ?



## Différentes missions engagées :

- inspection générale CGEDD<sup>1</sup>-CGE<sup>2</sup> (rapport 02/2020)
- information de l'Assemblée nationale (rapport 02/2020)
- commission d'enquête du Sénat (rapport 06/2020).

## Plan d'action du ministère de la transition écologique :

- Volet **SEVESO** : renforcement des dispositions pour anticiper et faciliter la gestion technique d'un accident
- Volet **ENTREPÔTS** : renforcement de la prévention des incendies dans les entrepôts de matières combustibles (yc non dangereuses)
- Volet **LIQUIDES INFLAMMABLES** : renforcement de la prévention des incendies dans les stockages de liquides inflammables et liquides combustibles.

<sup>1</sup> inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD depuis 01/09/2022)

<sup>2</sup> conseil général de l'économie

# Évolutions SEVESO

- Réévaluation périodique des mesures de sécurité des sites Seveso,
- Coopération entre établissements Seveso voisins (accidents, information du public,...)
- Renforcement des droits de l'inspection (rapport assureurs, communication de documents)
- Renforcement de la gestion de crise (contenu des POI, POI obligatoire pour les Seveso seuil bas, fréquence des exercices)
- Produits de décomposition en cas d'incendie (EDD, POI)
- Premiers prélèvements environnementaux (intérieur et extérieur du site) : substances, équipements, personnel ou organisme habilité...
- Moyens et méthodes pour la remise en état et le nettoyage de l'environnement après accident majeur

La transparence augmente-t-elle la confiance ?



# Évolutions ENTREPÔTS

## 2 principaux axes pour le renforcement des prescriptions :

- Considérer l'entrepôt dans son ensemble (éviter de sous-évaluer le régime de classement en multipliant différents rubriques « produits combustibles » de la nomenclature des ICPE),
- Renforcement de la réglementation en lien avec la prévention des risques incendie :
  - ➔ produits de décomposition en cas d'incendie et premiers prélèvements environnementaux (idem Seveso)
  - ➔ plan de défense incendie,
  - ➔ prise en compte du voisinage (effets thermiques)
  - ➔ interdiction de certains liquides inflammables (contenants « fusibles »)

La transparence augmente-t-elle la confiance ?



# Évolutions ENTREPÔTS

## 2 principaux axes pour le renforcement des prescriptions :

- Renforcement de la réglementation en lien avec la prévention des risques incendie :

[...]

- ➔ éloignement des stockages avec les parois du bâtiment,
- ➔ nouvelles installations : détection automatique incendie, moyens de lutte incendie, éclairage,
- ➔ état des matières stockées (mise à jour quotidienne si substances dangereuses),
- ➔ Renforcement du contrôle d'accès



# Évolutions LIQUIDES INFLAMMABLES

**2 types de stockage concernés par les évolutions réglementaires : stockages de liquides inflammables fixes (réservoirs, bacs de stockage) ou en récipients mobiles**

Les principaux axes d'évolutions réglementaires sont les suivants :

- ➔ configuration et dimensionnement des rétentions,
- ➔ mesures de compartimentage,
- ➔ disposition des stockages de produits
- ➔ conditions de stockage en GRV
- ➔ prise en compte des volumes de liquides inflammables
- ➔ défense incendie : détection, surveillance, moyens de lutte, disponibilité sur site en quantités suffisantes d'eau d'extinction et d'émulseurs, intervention du SDIS...



# Les axes de communication de l'inspection des installations classées *(titre II du livre Ier du code de l'environnement)*

L.125-1

**Guillaume POMARET**

*Chef du pôle risques accidentels  
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes*

La transparence augmente-t-elle la confiance ?



- **Publication des rapports d'inspection sur site :**  
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 : l'ensemble des rapports d'inspection et des suites administratives sont mis en ligne sur le site [Georisques](https://www.georisques.fr).

- **Commissions de suivi de site (CSS) notamment autour des sites SEVESO seuil haut :**  
Composées de 5 collèges : État, collectivités, riverains, exploitants et salariés protégés.

Cadre d'échange et d'information sur les risques et les actions menées pour prévenir les risques (environnement, sécurité...)

Réunion a minima une fois par an.

Compte-rendus sur le [site @](#) de la DREAL



# Journée annuelle « Les bons réflexes »

## - Interview ou conférence de presse régionale

Chaque année, un bilan de l'action des ICPE est diffusé : conférence de presse ou interview, dossier de presse, communiqué de presse

## - Diffusion d'informations thématiques :

La préfète et la DREAL peuvent communiquer ponctuellement sur des thèmes d'actualités



The screenshot shows a news article from the website 'LE PROGRES'. The article is titled 'Rejets dans l'eau : un industriel sur deux au-dessus des seuils en 2024' and is categorized under 'Auvergne Rhône-Alpes'. The text discusses industrial pollution in aquatic environments, mentioning PFAS and accidentology. It states that the regional direction of the environment, planning, and housing is releasing the 2024 balance sheet of its control activities for classified industrial sites. The article notes that many 'bad students' (sites with high pollution) are still present. The author is Pierre Comet, and the article was published on the day of the screenshot at 06:00. The article includes a photo of two workers in blue and orange uniforms standing in an industrial facility with large blue and green drums.

La transparence augmente-t-elle la confiance ?



## - Campagne régionale de diffusion de l'information aux populations sur les risques industriels

- ➔ Copilotée par la DREAL, SPPPY, SPIRAL et APORA.
- ➔ 123 établissements à risques.
- ➔ 11 départements de la région AURA (*Cantal sans site à risques*).
- ➔ 3,5 millions de personnes.
- ➔ mise à jour tous les 5 ans (*prochaine édition en 2028*).

La transparence augmente-t-elle la confiance ?

## **COMMUNICATION A CHAUD en cas d'accident :**

Les préfets de départements sont chargés de la communication de l'État en cas de crise (souvent les directeurs de cabinet).

La DREAL est un conseil technique du préfet en cas de crise : recueillir les données du terrain, comprendre l'accident, les phénomènes dangereux en cause, analyser les effets,...

**Outils de communication de crise :** communiqués de presse, conférence de presse, Fr-Alert, convention France Bleu/ICI.

La transparence augmente-t-elle la confiance ?

